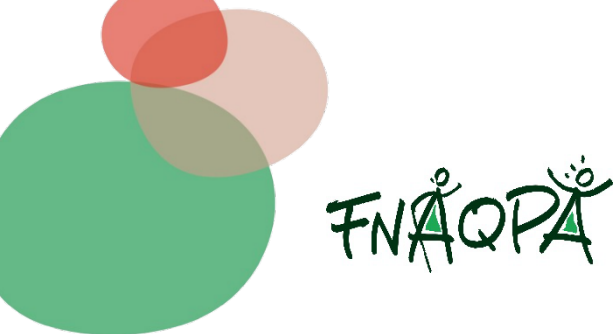




COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 8 juillet 2026

Canicule : derrière les promesses de l'État, de la poudre aux vieux

L'épisode caniculaire que vient de connaître notre pays a durement éprouvé les personnes âgées, leurs familles, ainsi que les professionnels intervenant à domicile, en résidences autonomie et en établissements.

Partout, les équipes se sont mobilisées de manière exemplaire pour protéger les personnes accompagnées, maintenir les accompagnements essentiels, adapter les organisations et prévenir les situations les plus critiques. Mais cette mobilisation s'est faite au prix d'un épuisement considérable des professionnels.

Face à cette situation, nos organisations constatent avec inquiétude que le seul dispositif véritablement opérationnel avancé par l'État est une plateforme de remontée quotidienne des données, destinée notamment à recenser les décès et les hospitalisations, opérationnelle dès ce lundi.

Cette réponse reste en décalage avec les réalités du terrain, quand les personnes âgées et les établissements et services qui les accompagnent attendent les moyens concrets pour assurer un accompagnement adapté, plutôt qu'une obligation administrative supplémentaire.

Cette situation est encore plus choquante pour les services d'aide à domicile et les résidences autonomie, qui héritent d'une nouvelle obligation sans soutien spécifique.

La FNAQPA alerte : les professionnels ne peuvent pas être, une fois encore, les seuls amortisseurs des crises.

Elle demande donc sans délai :

CONTACT PRESSE :

Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :

La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires d'établissements et services pour personnes âgées à but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la qualité de vie des personnes âgées.



- le déblocage des crédits votés par le Parlement, mais gelés par le Gouvernement au détriment des personnes accompagnées par les établissements et les services ;
- le report du dépôt des documents budgétaires officiels au 30 septembre, au lieu du 31 juillet tel que proposé par l'Etat ;
- la publication d'une instruction écrite garantissant la prise en charge des dépenses liées aux renforts de ressources humaines nécessaires pour accompagner les personnes âgées tout au long de l'été.

Pour nos organisations, il n'est plus acceptable de répondre à l'épuisement des professionnels par davantage d'injonctions administratives, ni aux besoins des personnes âgées par des annonces dont les effets concrets tardent à venir.

L'urgence n'est pas de dresser le bilan de la crise, mais de donner aux établissements et services les moyens d'y faire face.

CONTACT PRESSE :

Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :

La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires d'établissements et services pour personnes âgées à but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la qualité de vie des personnes âgées.

